

préséance sur l'ALENA et pourrait-il déposer en cette Chambre les avis juridiques sur lesquels il appuie sa réponse?

[Traduction]

L'hon. Roy MacLaren (ministre du Commerce international): Monsieur le Président, je puis donner au député l'assurance que le Canada a exposé très clairement sa position aux États-Unis à maintes occasions. Notre position est la suivante: nous croyons, et les meilleurs avis juridiques que nous avons obtenus le corroborent, que les dispositions du GATT prévalent sur celles de l'ALENA.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Charlie Penson (Peace River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

À deux occasions, soit le 26 janvier et le 15 février derniers, j'ai posé au ministre des questions sur les sommes excessives que paie son ministère pour déménager le personnel militaire. Je n'ai jamais obtenu de réponse satisfaisante.

Je sais que le ministre a réussi à obtenir une réduction de 10 p. 100 lors du dernier appel d'offres, en raison de la mauvaise publicité entourant cette affaire, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg du gaspillage et de la mauvaise administration.

Je pose à nouveau la question au ministre aujourd'hui: que fait-il pour assurer une concurrence plus ouverte et plus juste pour l'obtention des contrats de déménagement du ministère de la Défense?

• (1455)

L'hon. David Michael Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, je crois que tout est relatif. Un grand nombre d'entreprises de transport au Canada, deux ou trois cents, je crois, effectuent des déménagements pour le ministère de la Défense nationale. Nous devons déménager beaucoup d'employés par-tout au Canada.

Pour l'instant, nous avons l'assurance que nous bénéficions du meilleur contrat possible et nous tâchons toujours d'obtenir des améliorations. Je sais que certains députés, dont celui qui m'a posé la question, croient que nous ne bénéficions pas du meilleur contrat possible. Cela reste toutefois à prouver. Si le député me présente des preuves, je vais certainement les examiner.

M. Charlie Penson (Peace River): Monsieur le Président, voilà une autre façon de nous emberlificoter. Le premier ministre a demandé à maintes reprises à la Chambre de proposer des moyens de réaliser des économies. On a fait état d'économies de 25 millions de dollars que pourrait réaliser ce ministère.

Le *Citizen* d'Ottawa et le député de Waterloo ont tous deux réclamé la tenue d'une enquête sur le gaspillage entourant ces déménagements. Le ministre va-t-il dire toute la vérité aux contribuables et ordonner la tenue d'une telle enquête?

Questions orales

L'hon. David Michael Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants): Monsieur le Président, nous n'ordonnerons pas la tenue d'une enquête. Nous examinons toutes les dépenses au sein de mon ministère, et mes collègues font de même dans les leurs. Si nous croyons pouvoir obtenir un meilleur arrangement pour les contribuables, nous n'hésiterons pas: nous ne tenons pas mordicus à une solution plutôt qu'à une autre.

* * *

[Français]

LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

M. Claude Bachand (Saint-Jean): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des relations fédérales-provinciales.

La semaine prochaine, le ministre québécois de l'Éducation rencontrera le ministre responsable des relations fédérales-provinciales dans le but de convaincre Ottawa de maintenir une vocation militaire au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Le ministre peut-il nous informer des intentions du gouvernement fédéral quant à la demande du gouvernement du Québec de conserver sa vocation militaire au Collège militaire royal de Saint-Jean, condition essentielle au maintien des activités d'enseignement universitaire à ce campus?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique): Monsieur le Président, j'ai déjà discuté avec le ministre Chagnon cette semaine de l'avenir du Collège militaire royal de Saint-Jean. Il est clair que nous allons mettre en place des dispositions que nous avons annoncées dans le Budget pour n'avoir qu'un seul collège militaire. Mais nous continuons des négociations qui, je pense, pourraient être fructueuses et pourraient satisfaire les deux parties.

* * *

[Traduction]

LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Myron Thompson (Wild Rose): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Si Scott Farion, d'Edmonton, était encore vivant, il célébrerait aujourd'hui son dix-huitième anniversaire. Or, sa vie a été abrégée quand il est devenu la première victime de meurtre à Edmonton en 1994, et ses parents déplorent aujourd'hui sa mort au lieu de célébrer son anniversaire de naissance.

Ce qui est tragique dans cette histoire, c'est qu'on aurait pu prévenir la mort de Scott. Le meurtrier présumé de Scott est en effet un jeune récidiviste de 16 ans qui, au moment du meurtre, était en liberté surveillée à cause d'un crime antérieur.

Qu'est-ce que le ministre peut dire aujourd'hui aux parents de Scott pour leur assurer que le gouvernement actuel a l'intention de se montrer sévère envers les jeunes contrevenants?

L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, comme les tribu-